



## Déclaration liminaire CHSCT

séance du 1<sup>er</sup> juillet 2020

représentante : Isabelle Lahlou

Monsieur le directeur,

Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT,

Le monde entier traverse une crise sans précédent qui a des conséquences importantes sur le quotidien et la vie professionnelle des personnels de l'Agence pour l'enseignement français de l'étranger ainsi que sur leurs missions de service public.

Le Sgen-CFDT tient à saluer la continuité du service qui a été assurée par leurs soins, avec une grande conscience professionnelle, à tous les niveaux, et ce sans aucune préparation. La pandémie a placé la totalité des agent·es dans une position difficile. Ainsi, les personnels ont dû faire face à une violente situation anxiogène, traumatisante pour certains d'entre eux·elles. Des études médicales prouvent la détresse psychologique de la population française : globalement 37% des enquêtés selon le sondage de l'IFOP pour Coconel du 08/04/2020. Dans tous les pays où le confinement a duré plus longtemps, les médecins annoncent la survenue de pathologies psychiatriques sévères et un rebond de la demande de soins en levée de confinement auquel il convient de se préparer. En conséquence, le Sgen-CFDT demande que **les risques psychosociaux soient enfin évalués dans un document unique d'évaluation des risques** dans les services centraux et à l'étranger. Les troubles dont souffrent les agent·es affectent leur travail et le collectif de travail. Son organisation en est la première cause.

De plus, la **médecine de prévention** à l'étranger est inexistante. Le Sgen-CFDT réitère sa demande **d'instauration d'une vraie politique de prévention dans le réseau**. Cette période a révélé au grand jour le dénuement des établissements face à la maladie. Les personnels vulnérables ne peuvent être recensés dans le respect du secret professionnel, faute de médecin. Les responsables reculent devant la mise en place d'un plan de prévention faute d'expertise. Toutefois, si la rareté des médecins de prévention est bien réelle, ceux-ci ne constituent pas une espèce en voie de disparition. Passer un contrat pour quelques heures par mois paraît de l'ordre du possible dans bon nombre d'établissements. Certains le font déjà. Si l'Agence affichait une volonté forte de progresser sur ce sujet, cela serait bénéfique pour tous : les salarié·es, la communication institutionnelle et l'éthique.

De même, la création de postes d'assistant·es de prévention dans les établissements semble aujourd'hui plus indispensable que jamais. La mise en place des documents obligatoires de prévention : le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), le registre santé et sécurité au travail et le registre de signalement des dangers graves et imminents constitue une chance d'échange constructif avec les personnels. En conséquence, le Sgen-CFDT renouvelle donc cette revendication forte pour une meilleure santé et sécurité au travail

Ainsi, l'AEFE a géré la situation de crise au plus près, durant de nombreuses semaines, avec efficacité bien souvent. Toutefois, le Sgen-CFDT réclame, aujourd'hui, **que l'Agence défende et protège avec force ses agent·es**. Il en va de l'avenir du réseau. En effet, les personnels dans les services centraux et à l'étranger ont été fortement éprouvés. Cette année, la réforme du lycée a fragilisé les collaborateur·rices, éreinté·es par la charge de travail. L'obligation brutale de s'adapter engendrée par le télétravail occasionnel,

l'angoisse pour leur santé et celle de leurs proches, l'incertitude, le manque de repères à long terme, l'isolement et le décès, parfois, les ont achevé·es.

Or, la pression exercée par l'Agence concernant **les congés d'été** n'est tout simplement pas acceptable. Les salariés doivent être en mesure de rentrer en France pour voir leur famille et décompresser. À l'heure actuelle, toutes les conditions sont réunies pour nuire au bien-être et à la santé mentale. En outre, l'organisation de la rentrée sous une forme inconnue sera à l'évidence compliquée et stressante. D'autant plus que, dans le second degré, les équipes devront encore faire face à une étape cruciale de la réforme du lycée en terminale et au rattrapage des lacunes occasionnées par le décrochage des élèves. Dans le premier degré, la scolarisation des élèves de maternelle reste une préoccupation majeure des personnels. L'absence d'espoir d'ouverture des frontières pour certain·es, la perspective de congés en France tronqués pour d'autres, la difficile mobilité des résident·es à recrutement différé risquent fort de déclencher une vague d'arrêts maladie due aux dépressions. La voix des personnels doit être entendue et comprise. C'est la pérennité de réseau qui est en jeu.

De ce fait, le Sgen-CFDT dénonce haut et fort l'astreinte voilée d'être présent dans son pays d'exercice 15 jours avant la rentrée scolaire.

De même, dans les services centraux, le dialogue social doit régner durablement. Il est temps de laisser la place à l'intelligence collective. La consultation et la participation des équipes aux prises de décision assurent une meilleure efficacité de l'organisation et améliorent la qualité de vie au travail. Cette pandémie peut constituer une opportunité de faire progresser les mentalités et de privilégier une autre manière de travailler en replaçant l'Humain au centre de l'organisation.